

À Paris, le 03 septembre 2025

## **Rentrée 2025 : le coût des études en travail social atteint un nouveau record 3 666,20€, le coût à déboursier en septembre pour un.e étudiant.e en milieu social**

La Fédération Nationale des Étudiant.e.s en Milieu Social (FNEMS), seule représentante des étudiant.e.s en établissement de formation du travail social, alerte encore une fois, sur le coût de la rentrée. Les résultats pour 2025 sont sans appel : les frais à la charge des étudiant.e.s en travail social continuent de grimper, accentuant la précarité et fragilisant l'égalité d'accès aux formations.

En septembre 2025, un.e étudiant.e de niveau 6 (grade licence) non-boursier.ère devra en moyenne déboursier 3666,20€, soit 4,23 % de plus qu'en 2024 (3517,26€). Pour un.e étudiant.e boursier.ère, la facture s'élève à 3 320,30€, en augmentation de 2,03 % par rapport à l'an dernier (3 254,17€).

Quant aux étudiant.e.s de niveau 4 (équivalent au niveau bac), ils devront faire face à un coût de rentrée de 3465,70€, alors même qu'ils ne sont pas reconnu.e.s comme étudiant.e.s et exclus du bénéfice de la CVEC et de nombreux services associés.

Le logement, poste de dépense majeur, atteint désormais 580,97€ par mois, soit une hausse de 3,15 % en un an.

Côté alimentation, la situation reste critique : les étudiant.e.s en travail social dépensent près de 300€ par mois pour se nourrir, faute d'accès aux services du CROUS. L'éloignement des établissements de formation et l'absence de restauration universitaire entretiennent cette inégalité.

Les frais pédagogiques connaissent une augmentation alarmante :

Les frais d'inscription atteignent 194,90€ (+3,07 %). Les frais de scolarité eux, voient une augmentation de +21,95% en atteignant les 559,54€, soit 100 € d'augmentation en un an. La CVEC passe à 105 €.

En moyenne, les étudiant.e.s de grade licence doivent donc s'acquitter en moyenne de 766,78€, avec de fortes disparités régionales. Certaines régions comme Auvergne Rhône-Alpes (1031,23€) ou Pays de la Loire (981,33€) atteignent des niveaux record, quand d'autres comme la Corse (205€) ou PACA (270€) restent bien en dessous. Cette inégalité territoriale fragilise l'attractivité et l'accessibilité des formations sociales.

En niveau 4, près de la moitié des établissements de formation ne publient pas leurs frais d'inscription, rendant impossible une anticipation claire des dépenses.

Au-delà de cette opacité, les étudiant.e.s du social subissent une véritable double peine : exclus des services étudiants classiques, ils supportent pourtant des coûts croissants, tant pour leurs études que pour leur vie quotidienne.

Face à une précarité qui s'accroît d'année en année, la FNEMS alerte : si rien n'est fait, l'accès aux formations sociales sera de plus en plus conditionné par les moyens financiers des familles.

Nous refusons cette présélection économique des futur.e.s travailleurs sociaux.

[Lire le dossier de presse](#)



Contact presse :  
[contact@fnems.org](mailto:contact@fnems.org)

**Présidente de la FNEMS**  
Juliette CHRISTEN  
[presidence@fnems.org](mailto:presidence@fnems.org)